

Province de Québec
Municipalité de Notre-Dame-des-Neiges
4, rue St-Jean-Baptiste
Notre-Dame-des-Neiges (Québec) G0L 2E0
M.R.C. des Basques

Aux contribuables intéressés de la susdite municipalité

Avis public
Projet de règlement n° 488

OBJET : **Assemblée publique de consultation**

Une assemblée publique de consultation aura lieu le mardi 11 octobre 2022 à 19h30 à la salle municipale située au 17, rue de l'Église Notre-Dame-des-Neiges et portera sur le projet de règlement intitulé : « **Règlement n° 488 modifiant le Règlement n° 179 du plan d'urbanisme afin d'y projeter une nouvelle rue dans le secteur du 3^e rang Ouest** ».

Le maire ou un autre membre du conseil expliquera le projet et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer. Noter que ce projet ne contient pas de disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

De plus, le projet est disponible sur le site Web de la municipalité sur le lien suivant : <https://www.notredamedesneiges.qc.ca/affaires-municipales/administration-municipale/reglements/projet-de-reglements/> ou au bureau municipal.

Donné à Notre-Dame-des-Neiges, le 15 septembre 2022

Signé :

Danielle Ouellet, adjointe au directeur et greffière.

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Réf : Assemblée publique de consultation portant sur le projet de **Règlement n° 488 modifiant le Règlement n° 179 du plan d'urbanisme afin d'y projeter une nouvelle rue dans le secteur du 3^e rang Ouest**

Je soussignée, Danielle Ouellet, résidante à Notre-Dame-des-Neiges, adjointe au directeur général et greffière de la municipalité de Notre-Dame-des-Neiges, certifie sous mon serment d'office, que j'ai publié le 15 septembre 2022 l'avis ci-annexé en affichant une copie certifiée à chacun des endroits suivants, à savoir :

- Sur le tableau situé à l'entrée principale de bureau municipal;
- Sur le site Web de la municipalité sur le lien suivant : <https://www.notredamedesneiges.qc.ca/affaires-municipales/services-municipaux/avis-publics/>

Ce certificat est donné le 15^e jour du mois de septembre de l'an Deux Mille Vingt-Deux.

Signé

Danielle Ouellet, adjointe au directeur général et greffière